



Paris, le 24 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Médiation de la consommation : les professionnels du bâtiment seront prêts grâce à la FFB, à la CNHJ et à Médicys

Jacques Chanut, Président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), Patrick Sannino, Président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice (CNHJ) et Christine Valès, Présidente de Médicys viennent de signer un partenariat pour mettre en œuvre la médiation de la consommation dans les litiges de bâtiment. Conscients des atouts que la médiation présente pour les consommateurs mais aussi pour les artisans, en termes de gains de temps et de renforcement de la confiance dans la relation clients, la FFB, la CNHJ et Médicys ont souhaité s'engager ensemble.

La plateforme d'e-médiation Médicys (www.medicys.fr) réunit un réseau d'huissiers de justice formés à la médiation et aux litiges de la consommation. Elle intègre les spécificités des marchés de travaux et des activités du bâtiment afin de répondre au mieux aux différents cas de figure rencontrés dans la pratique. Médicys propose ainsi une approche de la médiation selon la typologie des litiges et distingue selon qu'ils concernent des travaux de construction neuve ou des travaux de rénovation, des travaux de maintenance ou de dépannage par exemple. De même, elle incite les parties à préciser si le différend porte sur le formalisme du contrat ou son exécution.

Ce partenariat, unique à ce jour dans le secteur, a été conclu dans le cadre de l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2016, pour tous professionnels de proposer à leurs clients consommateurs une procédure de médiation gratuite accessible par courrier ou en ligne sur internet.

La FFB en quelques mots :

La FFB représente 50 000 adhérents dont 35 000 entreprises de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 124 milliards d'euros HT de la production annuelle du Bâtiment et emploient les 2/3 des 1 109 000 salariés du Bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de Bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession. Pour plus d'information : www.ffbatiment.fr

La CNHJ en quelques mots :

La Chambre nationale des huissiers de justice a pour mission de représenter la profession auprès des pouvoirs publics. La profession compte 3 156 huissiers, environ 12 000 clerks et salariés, exerçant dans près de 2 000 études et sites professionnels. Chaque année, près de 10 millions d'actes sont signifiés et 2 millions de constats dressés. Les huissiers de justice sont autorisés depuis 2011 à exercer l'activité de médiation judiciaire et conventionnelle.

Médicys en quelques mots :

Médicys (Centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice) est une association qui réunit des huissiers de justice médiateurs. Créée à l'initiative de la CNHJ, elle a développé une plateforme d'aide au règlement amiable des litiges en ligne en collaboration avec le laboratoire de Cyberjustice de l'Université de Montréal. 200 huissiers de justice médiateurs, sur tout le territoire, font partie de Médicys.

Contacts :

FFB

Anaïk CUCHEVAL

Tél. : 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr

CNHJ

Arkane Média

Caroline TONINI :

Tél : 06.34.46.06.35

ctonini@arkanemedia.com

Véronique MARTIN ☐

Tél : 06.60.99.41.64

vmartin@arkanemedia.com ☐

Médicys

Arkane Média

Caroline TONINI :

Tél : 06.34.46.06.35

ctonini@arkanemedia.com

Véronique MARTIN ☐

Tél : 06.60.99.41.64

vmartin@arkanemedia.com